

## FORMATION DES ACTEURS ASSOCIATIFS

### ACCOMPAGNEMENT A LA REDACTION DU DOSSIER VAE

**Durée de la formation : 1 jour**

**- L'identification et la valorisation de ses compétences acquises**

- La définition des missions
- Les points clés à valoriser

**- Les documents à préparer**

- CV
- Lettre de motivation
- Bulletin de salaires
- ...

**- Le livret 1 : demande de recevabilité**

- Prise de connaissance du formulaire
- Préparation des éléments nécessaires pour remplir le formulaire
- Remplissage du formulaire

**- Le livret 2 : livret de validation**

- Prise de connaissance du contenu et de la forme
- Indication des éléments nécessaires pour remplir le formulaire

**- La rédaction du livret 2**

- La structuration et la méthodologie de rédaction
- Les verbes d'action pour exprimer les compétences
- Les principes de rédaction

Selon le degré d'avancement des participants dans leur démarche de VAE, le formateur adaptera soit en aidant les participants à compléter le livret 2, soit en leur donnant les informations nécessaires à la constitution de ce dossier.